## La commune organise une collecte pour l'Ukraine

Samedi, des élus chapareillanais, dont les adjointes au maire Valérie Imbault-Huard et Valérie Saclier, ont commencé une collecte au profit des habitants de l'Ukraine, devant la mairie.

En effet, « suite à la demande de l'Association des maires de France, celle des maires de l'Isère, de la Protection civile de l'Isère, et de la communauté de communes, nous avons décidé d'organiser une collecte », a expliqué la première adjointe Valérie Imbault-Huard.

À 11 heures, elle annonçait la venue d'« une dizaine de personnes depuis ce matin, qui ont apporté un peu de tout, en respectant la liste fournie ».

Car Valérie Saclier, en charge de la communication, a diffusé la liste des produits demandés, sur la page Facebook et le site internet



Les élus autour de guelgues-uns des premiers donateurs.

de la commune : fournitures pour les nourrissons (couches, crème pour le change, sucettes, biberons et tétines, lait en poudre), fournitures pour les personnes âgées (couches adultes, alèses jetables, canne de marche), produits de première nécessité (gel douche, shampooing, brosse à dents, dentifrice, rasoirs jetables, mousse à raser, serviettes hygiéniques, tampons, lessive liquide en tube, masques chirurgicaux), logistique (couverture de survie, set de vaisselle réutilisable, piles, bougies, torches, thermos).

Les vêtements et les produits pharmaceutiques ne sont pas acceptés. Les dons doivent être apportés dans des cartons. Ils seront transportés à la Protection Civile de l'Isère, qui les acheminera à des moments et lieux adaptés.

La collecte se fera en mairie, sur les heures d'ouverture habituelles, les lundis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à midi.

Lundi, une permanence supplémentaire d'élus bénévoles se tiendra de 18 heures à 19 heures, et les samedis 5 et 12 mars de 9 heures à midi. Lundi, les conseillers municipaux enfants sont invités à participer : « J'espère qu'ils pourront venir. Ils sont maintenant en 5°, donc c'est plus compliqué pour eux de se libérer », a commenté Valérie Imbault-Huard.